

XIXe CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

(La Nouvelle Delhi, janvier-février 1957)

MEDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

Rapport du Comité international de la Croix-Rouge

(Point 6 b de l'Ordre du jour provisoire,
de la Commission Générale)

Médaille Florence Nightingale

I. REGLEMENT

Le projet de Règlement de la Médaille Florence Nightingale fut adopté par la XVIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge à Toronto en 1952.

Ce Règlement figure in extenso dans le Manuel de la Croix-Rouge internationale de 1953, Chapitre XI, page 377, sous sa nouvelle forme, il a été appliqué lors des XIVE et XVe distributions de la médaille en 1953 et 1955.

Selon ce Règlement, la médaille Florence Nightingale est destinée à des infirmières diplômées qui se sont distinguées d'une façon exceptionnelle par leur grand dévouement à des blessés et malades en temps de guerre ou de paix:

à des infirmières directrices ou organisatrices d'oeuvres qui ont rendu des services exceptionnels dans le domaine des soins aux malades et blessés en temps de guerre ou de paix;

à des auxiliaires volontaires dûment enregistrées à la Croix-Rouge, qui se sont distinguées d'une façon exceptionnelle par leur grand dévouement à des blessés ou malades en temps de guerre ou de calamités publiques;

à des infirmières et auxiliaires volontaires appartenant à l'une des catégories ci-dessus, qui sont tombées au champ d'honneur.

Le Règlement de la médaille prévoit que le nombre de médailles attribuées tous les deux ans ne doit pas dépasser 36. Le Comité a constaté que l'interprétation du Règlement de la médaille Florence Nightingale n'est pas toujours conforme aux prescriptions et que certaines candidatures qui lui sont soumises ne justifient pas l'attribution de cette haute distinction.

Le Comité international ne voudrait pas diminuer la valeur de la médaille en la décernant plus largement. Il tient absolument à la réserver à des personnes qui l'ont méritée en récompense de services exceptionnels. Il pense que cette manière de voir rencontrera l'accord des Sociétés nationales.

II. PROPOSITIONS ET DISTRIBUTIONS

En 1953, 19 Sociétés nationales ont proposé 35 candidates, le CICR a décerné 28 médailles (dans 15 pays).

En 1955, 23 Sociétés nationales ont présenté 40 candidates, le CICR a décerné 28 médailles (dans 17 pays).

Nous sommes heureux de citer ci-après les noms des lauréates de ces deux attributions :

Argentine	Señorita Blanca Julia Clermont (1955) infirmière diplômée (à titre posthume)
Australie	Colonel Ethel Jossie Bowe infirmière diplômée (1953) Miss Edith Johnson (1953) infirmière diplômée et sage-femme Matron Sarah Charlotte Macdonald (1953) infirmière diplômée Senior Sister Lucy Thelma Marshall (1955) infirmière diplômée et monitrice
Autriche	Oberschwester Hermine Hansgirtg (1955) infirmière diplômée Oberschwester Hertha Gröller (1955) infirmière diplômée
Canada	Miss Florence H.M. Emory (1953) infirmière diplômée
Chili	Señorita Amelia Balmaceda Lazcano (1955) auxiliaire-volontaire et assistante sociale
Colombie	Señora Blanca Martí de David Almeida (1953) infirmière visiteuse diplômée Señorita Beatriz Restrepo Herrera (1953) infirmière visiteuse et infirmière sociale diplômée
Danemark	Mademoiselle Ellen Marie Christensen (1953) infirmière diplômée Mademoiselle Maja Edel Foget (1955) infirmière diplômée et monitrice
Etats-Unis	Miss Annabelle Petersen (1953) infirmière diplômée Lt-Colonel Ruby G. Bradley (1955) infirmière diplômée Miss Isabel Maitland Stewart (1955) infirmière diplômée et instructrice
France	Mademoiselle Jeanne Berlie (1953) infirmière diplômée Mademoiselle Madeleine Castan (1953) infirmière diplômée

Mademoiselle Anne Chipon (1953)
infirmière diplômée

Mademoiselle Elisabeth Duval (1953)
infirmière diplômée

Mademoiselle Yvonne Foltz (1953)
infirmière diplômée

Mademoiselle Geneviève de Galard-Terraube (1955)
infirmière diplômée et convoyeuse de l'Air

Mademoiselle Geneviève Ponsot (1955)
infirmière diplômée et assistante sociale

Mademoiselle Jeanne Gavouyère (1955)
infirmière diplômée

Grèce

Mademoiselle Despina Choursoglou (1955)
infirmière diplômée et infirmière visiteuse

Madame Nina Carakiozides (1955)
auxiliaire-volontaire

Inde

Miss Margareta Craig (1955)
infirmière diplômée et sage-femme

Miss Florence Taylor (1955)
infirmière diplômée

Japon

Mademoiselle Makie Fujimoto (1953)
infirmière diplômée et sage-femme

Mademoiselle Kin Kato (1953)
infirmière diplômée

Mademoiselle To Yamada (1953)
infirmière diplômée et sage-femme

Mademoiselle Takeno Tanimoto (1955)
infirmière diplômée

Mademoiselle Haya Ishibashi (1955)
infirmière diplômée

Jordanie

Miss Nasra Aboudi (1953)
infirmière diplômée

Liban

Mademoiselle Renée Araman (1953)
infirmière diplômée

Mexique

Señorita Rosa Maria Acosta Gonzalez (1953)
infirmière diplômée

Norvège

Soeur Karen Elise Moe (1953)
infirmière diplômée

Mademoiselle Ingrid Wyller (1955)
infirmière diplômée et monitrice

Matron Anna Holthe (1955)
infirmière diplômée

Pakistan
Mrs. Gul Mehernosh Darrah (1953)
infirmière diplômée et sage-femme
Begum Ismat Khanum Shah (1955)
infirmière diplômée, assistante sociale
et sage-femme

République
Fédérale Allemande
Fräulein Gabrielle Fries (1953)
auxiliaire-volontaire (à titre posthume)
Fräulein Maria Lerchl (1953)
auxiliaire-volontaire (à titre posthume)
Frau Else Weecks (1953)
auxiliaire-volontaire de la Croix-Rouge
Oberin Beate Welschhof (1953)
infirmière diplômée
Oberschwester Sofie Kienzle (1955)
infirmière diplômée
Schwester Marie Schickinger (1955)
infirmière diplômée
Fräulein Gerda Dreiser (1955)
auxiliaire-volontaire

Royaume-Uni
Miss Daisy Caroline Bridges (1953)
infirmière diplômée et sage-femme
Sister Ella Priscilla Jordan (1955)
Matron B.R.C.S.

Suède
Miss Gerda Højer (1953)
infirmière diplômée
Miss Karin Elfverson (1953)
infirmière diplômée
Miss Eva Ulrika Beck-Friis (1955)
infirmière diplômée
Miss Verna Hagman (1955)
infirmière diplômée

Suisse
Soeur Julie Fanny Lina Hofmann (1955)
infirmière diplômée

Union
Sud-Africaine
Sister Jane McLarthy (1955)
Matron et monitrice

FONDS MEDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

TABLEAU DES RESSOURCES ET DE LEUR UTILISATION

	1952	1953	1954	1955
<u>RECETTES</u>				
Revenus des Titres	1.048.45	1.002.95	986.70	301.90
Autres recettes	-	80.-	-	-
	1.048.45	1.082.95	986.70	301.90
=====				
<u>DEPENSES</u>				
Frais administratifs	959.15	716.20	91.50	828.35
viré à capital disponible	89.30	366.75	895.20	- 526.45
	1.048.45	1.082.95	986.70	301.90
=====				

BILAN AU 31 DECEMBRE 1955

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
Avoir à la Banque Nationale Suisse	2.024.69	Capital inaliénable	25.000.-
Titres de Fonds Publics déposés à la Banque Nationale Suisse (valeur d'esti- mation au 31 décembre 1955) (Obligations 3% Fédéral 1955-juin).	32.000.-	Fonds disponibles au 31 décembre 1955	9.024.69 *
Fr.Ssse	<u>34.024.69</u>	Fr. Ssse	<u>34.024.69</u>
	=====		=====

* dont solde au 31 décembre
1951, de Fr. 8.199,89
